

Communiqué de presse

Maroc Telecom et la CNDP signent une convention d'adhésion au programme DATA-TIKA

Marrakech, le 15 avril 2025

Maroc Telecom et la CNDP (Commission Nationale pour la protection des Données à caractère Personnel) annoncent la signature d'une convention marquant l'adhésion de l'opérateur au programme « DATA-TIKA ».

Ce partenariat marque un renforcement de l'engagement entrepris par l'opérateur à garantir la sécurité des données à caractère personnel de ses clients tout en soutenant l'innovation et la transformation numérique de ses services.

Dans le cadre de la loi 09-08 sur la protection des données à caractère personnel des personnes physiques, Maroc Telecom est engagée dans une démarche proactive pour garantir la conformité à cette législation.

Le programme « DATA-TIKA » représente une initiative clé pour assurer la valorisation des « actifs data » de l'opérateur tout en protégeant la vie privée de ses clients et en soutenant l'innovation.

« La signature de cette convention avec la CNDP constitue un engagement fort de notre part pour garantir la protection des données à caractère personnel tout en soutenant l'innovation et la transformation numérique de notre entreprise. Nous croyons fermement que la protection des données à caractère personnel et leur gestion responsable sont essentielles pour renforcer la confiance de nos clients et pour développer une économie numérique durable » précise le président du directoire de Maroc Telecom.

« Pour vivre digital, il faut respirer protection des données à caractère personnel » exprime le président de la CNDP.

La convention entre Maroc Telecom et la CNDP repose sur trois axes principaux :

1. Renforcement de la conformité à la loi 09-08 :

La CNDP accompagnera Maroc Telecom dans le maintien de sa conformité à la législation sur la protection des données à caractère personnel. Cela inclut des sessions de formation, des actions de sensibilisation, et un accès pilote à une application en ligne pour faciliter la dématérialisation des notifications.

2. Inversion du paradigme et projets liés à la DATA :

Ce volet se concentrera sur la réflexion stratégique autour des usages des données à caractère personnel dans les projets futurs de Maroc Telecom. Des ateliers et brainstormings seront organisés pour identifier les enjeux spécifiques liés à la gestion des données, notamment la classification, l'hébergement en nuage et le transfert de données.

3. Alimentation des lignes directrices pour les briques de confiance :



La CNDP et Maroc Telecom travailleront ensemble pour formaliser des lignes directrices portant sur des aspects clés de la gestion des données, tels que l'hébergement, la messagerie et les services digitaux. L'objectif est de produire des recommandations pour des pratiques sûres et transparentes au sein de l'écosystème de Maroc Telecom.

Une collaboration renforcée pour un avenir numérique sécurisé

Avec cette signature, Maroc Telecom réaffirme son engagement à protéger les données à caractère personnel de ses clients tout en poursuivant son processus de transformation numérique. Ce partenariat avec la CNDP marque une étape importante dans le développement d'une économie numérique plus sûre, plus innovante et respectueuse des droits des utilisateurs.

Pour rappel, MAROC TELECOM est certifiée,

ISO 27001 v2022 (depuis 2007) relative à la sécurité de l'information sur l'ensemble de ses activités.

ISO 27701v 2019 (depuis 2024) relative à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée.